

VILLE
DE SAINT JOUIN BRUNEVAL

DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME



PLAN LOCAL D'URBANISME



n°6b

PLAN DE DELIMITATION DE ZONES

Partie Nord
Echelle 1/5000

Elaboration du P.O.S.

Prescrite le : 04 06 75
Publiée le : 24 11 76
Approuvée le : 24 04 78

1e révision approuvée le : 24 10 84
1e modification approuvée le : 24 07 86
2e révision approuvée le : 16 04 93
2e modification approuvée le : 21 10 88
3e modification approuvée le : 12 05 99
4e modification approuvée le : 02 07 10

REVISION DU PLU

PRESCRITE LE

22 09 2008

ARRETEE LE

06 12 2012

APPROUVEE LE

13/07/2013

12 rue Albert Galigny 76100 ROUEN - Tél. 02 35 70 50 00

- Rappel: Servitude de site classé dans la vallée de Bruneval (UHI)
- Limite communale
 - Limite de zone
 - Limite de secteur
 - Espaces Boisés Classés (L130.1 et R123.11.a)
 - Alignements Boisés Classés (L130.1 et R123.11.a)
 - Alignements Boisés à créer (R123.11.h)
 - Espace paysager urbain à protéger (R123.11.h)
 - Coupure d'urbanisation (L. 146-6)
 - Espaces proches du rivage (L. 146-4 II)
 - Talus à protéger ou à créer (R123.11.h)
 - Mares à protéger (R123.11.h)
 - Immeubles à protéger ou à mettre en valeur (R123.11.h)
 - Commerces de proximité à préserver (L123-1-5)
 - Bâtiment agricole pouvant changer de destination (R123-7)
 - Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts (R123.11.d)
 - Secteur de risque lié aux risques technologiques (se référer au PPRT en annexe du PLU)
 - Secteur de risque naturel fort lié aux ruissellements (R123.11.b)
 - Secteur de risque naturel faible lié aux ruissellements (R123.11.b)
 - Secteur de risque d'effondrement de falaise (tracé d'après photo aérienne) (R123.11.b)
 - Secteur de risque naturel lié aux présomptions de cavités souterraines (R123.11.b)
 - Constructions ne figurant pas sur le cadastre

Liste des emplacements réservés

N°	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Zone de lagunage	9370 m²	Syndicat d'assainissement
2	Cheminement à créer	285 m²	Mairie
3	Voie à créer	475 m²	Mairie
4	Cheminement à créer	2200 m²	Mairie
5	Cheminement à créer	3065 m²	Mairie
6	Cheminement à créer	3970 m²	Mairie
7	Élargissement de voie à créer	30 m²	Mairie

